

## **A.S.A. DE LA BAR MOYENNE 1<sup>ère</sup> PARTIE**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DELIBERATIONS N° 1-2010**

**Date de convocation :** 25 janvier 2010

**Date de réunion :** 16 février 2010

**Nombre de membres en exercice :** 15

**Nombre de membres présents ou représentés :** 13

L'an deux mille dix, le mardi 15 décembre à 09h30, se sont réunis les Membres du comité syndical de l'Association Syndicale Autorisée de la Bar Moyenne 1<sup>ère</sup> Partie légalement convoqués à la mairie de Vendresse.

#### **Sous la présidence de Monsieur Jean Pierre TAYOT**

##### **Etaient présents :**

Monsieur Daniel ALEXANDRE  
Monsieur Serge BOIZET  
Monsieur Jean Marie DEGLAIRE  
Madame Madeleine LEROUX SELLIER  
Monsieur Thierry MERCIER  
Monsieur Régis PAQUIT  
Monsieur Michel PAYON  
Monsieur Maurice ROUSSEAU  
Monsieur Pierre SELLIER  
Monsieur Jean Pierre TAYOT  
Mairie de Vendresse

##### **Etaient Absents excusés avec Pouvoir:**

Mairie de Chémery sur Bar  
Monsieur Hubert PREVOTEAUX

Mr Benoît HARBOUX, Conseiller technique Chambre d'Agriculture Service SUAT/UDASA.  
Mme Marilyn MEZIERE, Agent Administratif Chambre d'Agriculture Service SUAT/UDASA.

##### **ORDRE DU JOUR :**

- Points sur les Travaux dossier 2005 et 2007
- Projets 2010
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

#### Dossier des travaux 2005 et 2006

Le président rappelle que ces dossiers sont toujours en cours, l'un en raison de l'opposition de 2 riverains l'un propriétaire, l'autre exploitant qui n'ont pas permis la réalisation complète des travaux sur le ruisseau du Batardeau sur le secteur de Terron Les Vendresses, l'autre pour des raisons administratives.

#### Dossiers 2005 : Entretien du Batardeau sur Vendresse et aménagement du Terron à Chémery sur Bar.

Malgré les interventions par courrier de la DDAF auprès de l'exploitant la situation n'a pas changée, pour débloquer la situation seul un recours au tribunal devant la juridiction compétente serait à même d'imposer puisque l'ASA est un structure de propriétaire.

Cette situation perdure depuis trop longtemps, les partenaires financiers souhaitent solder les comptes.

Le conseiller rappelle les montants des travaux engagés :

Le montant total des travaux engagés dans cette opération s'élève à 10258 € HT soit 12 268.57 € TTC se décomposant ainsi :

SARL TAFIP : 9 996.17 € TTC ( Entretien Batardeau non achevé)

SARL CPE BETON et CARRIERE : 2272.40 € TTC ( Aménagement du ruisseau de terron)

**Agence de l'eau Rhin Meuse** taux de subvention 50 %, aides perçues 5850 € ( 1<sup>er</sup> acompte)

Conseil Générale des Ardennes taux de subvention 20 % : 2454 € ( 1<sup>er</sup> acompte)

Le président indique qu'il demandera le versement du solde de la subvention sur 80% des travaux réalisés et facturés. Il demande au syndic de voter.

Vote : Unanimité Pour

Le dossier 2005 sur le ruisseau du Batardeau est donc classé et réceptionné mais indique que lors de la prochaine intervention d'entretien ou d'aménagement sur ce ruisseau la méthode employée sera plus stricte.

#### Dossier 2006 : Entretien et aménagement de la Bar sur le secteur de Malmy

Les travaux sont terminés et réceptionnés, cependant l'estimation des travaux avaient été largement supérieure au coût de réalisation suite au devis de l'entreprise retenue.

En conséquence, le versement de l'acompte de l'agence Rhin Meuse a été supérieure à ce que l'agence aurait du verser.

Il est donc proposé d'imputer cette somme sur le solde de la subvention qui sera versée en ce qui concerne le dossier 2005.

Le président demande le vote :

Unanimité Pour.

### **Rapport d'activité :**

Travaux de débroussaillage sur fossé par l'entreprise CAILLET sur la commune de Chémery sur Bar pour un montant de 880 €HT.

Travaux de curage sur la commune de Vendresse par l'entreprise PONSIGNON pour environ 3.000 € ainsi que les travaux de restauration de l'ouvrage sur le ruisseau du Batardeau et d'un passage busé du chemin des Près des champs pour un montant de 2.100 € HT.

### **Prévisions 2010 :**

Mise en œuvre d'un programme d'entretien et d'aménagement de la Bar et de ses affluents intégrant le ruisseau du Donjon si l'extension se concrétise.

Travaux de débroussaillage sur la commune de Vendresse, ainsi qu'un désencombrement voir un curage de quelques fossés en complément de l'intervention 2009.

### **Questions Diverses :**

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur TAYOT lève la séance à 10h30.

Le Président,

Jean Pierre TAYOT